

Le 14 février 2006



Les Amis de Saint-Brevin  
21 avenue de Pressigny  
44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS

Cabinet du Maire CR / AB  
Affaire suivie par A. BERAUD

**Objet : Les réponses de vos adhérents**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier en date du 20 janvier dernier.

J'ai pris bonne note de vos remarques à propos de la nécessité des conseils d'un architecte dans le cadre du POS. C'est une réflexion que nous menons depuis quelques temps, et sur laquelle nous réfléchissons toujours actuellement. En ce qui concerne le Casino, dont l'architecture est rejetée par 75 % des réponses de vos adhérents, il faudra sans doute attendre encore un peu pour se faire une opinion définitive. En effet, un certain temps d'adaptation me paraît nécessaire pour juger l'équipement, la transition architecturale des bâtiments étant des plus abrupte, d'autant plus que des grandes aménagements doivent avoir lieu devant celui-ci.

C'est une grande satisfaction de savoir nos animations plébiscitées par les membres de votre association. En ce qui concerne les animations répétitives et de la lassitude exprimée, je tiens à vous préciser qu'il s'agit néanmoins des moments phares de la période estivale, et l'ensemble d'entre elles a rassemblé plus de 250.000 spectateurs l'été dernier. Des efforts sont de plus réalisés pour les diversifier : équipages et nations changent chaque année dans les différents festivals ; de nouvelles grands animations sont proposées : show eau, danse, lumière l'année dernière... Les diverses animations tout au long des semaines d'été, type Mardis Musicaux, bénéficient également de cette recherche de diversité, avec des troupes et des groupes de qualité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire

**Christian RENAUDINEAU**